



SI d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant du Ludon et du Gaube
(Siren : 254001944)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Hontanx
Arrondissement	Mont-de-Marsan
Département	Landes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	04/12/1980
Date d'effet	04/12/1980

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Jean François CAZALIS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	40191 Hontanx cedex
Téléphone	05 58 03 23 17
Fax	05 58 03 11 79
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	3 732
Densité moyenne	26,34

Périmètres

Nombre total de membres : 7

- Dont 7 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
40	Bogue (214000515)	888
40	Bourdalat (214000523)	211
40	Hontanx (214001273)	621
40	Laglorieuse (214001398)	591
40	Perquie (214002214)	346
40	Pujo-le-Plan (214002388)	633
40	Saint-Gein (214002594)	442

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales
<i>Réalisation des études et travaux relatifs à la gestion quantitative des eaux des bassins versants du Ludon et du Gaube. Le syndicat est compétent pour intervenir en matière de soutien d'étiage et de gestion des ouvrages construits par le syndicat</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
40	SM Agence landaise pour l'Informatique (ALPI) (254003304)	SM ouvert	1 534 050

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)